

Couleurs d'Automne

Samedi 24 et Dimanche 25 septembre 2022
9^{ème} édition

DOSSIER D'INSCRIPTION

À renvoyer avant le 30 juin 2022

Château de La Bourbansais
35 720 Pleugueneuc



LA DEMEURE
HISTORIQUE

Couleurs d'Automne

Dossier d'inscription



Chers exposants...

*C'est avec grand plaisir que pour faire suite à de nombreuses demandes d'exposants, de visiteurs et de passionnés que nous vous annonçons la **neuvième Édition de « Couleurs d'Automne » les 24 et 25 septembre 2022 à La Bourbonsais.***

*Accompagné par Jean-Pierre Jolivot, nous vous proposons de partager avec nous cette belle aventure. Ce nouvel événement sélectionnera les meilleurs professionnels producteurs de plantes vivaces, arbres et arbustes, plantes aquatiques, cactées, succulentes, plantes comestibles et autres merveilles de la nature. Afin de promouvoir le végétal, le jardin et la gastronomie, les pépiniéristes, paysagistes, créateurs, obtenteurs et redécouvreurs de plantes anciennes seront dans cet écrin entourés par de la déco et de la brocante de jardin, l'outillage, les libraires, les bienfaits des plantes et les associations seront également de la fête. Nous vous remercions de votre confiance et vous attendons avec impatience **le week-end du 24 et 25 septembre 2022 au Château de La Bourbonsais.***

Nous vous invitons à liker et à partager les postes de notre page Facebook : Couleurs d'Automne et de Printemps.

Clotilde, Olivier et Jean-Pierre

Couleurs d'Automne

Dossier d'inscription

Raison sociale :

N° SIRET _____ Code NAF _____

Pour les individuels N° carte d'identité : _____

Nom du responsable : _____

Nom de l'interlocuteur (si différent) : _____

Adresse (lieu-dit / n° et voie, code postal, ville) : _____

Téléphone _____ Portable _____

Mail _____ @ _____

Site Internet : _____

Horaires d'ouverture au public pour la visite et la vente :

Samedi 24 et dimanche 25 septembre 2022 de 10h à 18h sans interruption

Activités et noms des principaux végétaux et produits présentés à la vente :

Vos plantes/produits mis à l'honneur !



Mise en avant de votre pépinière ou votre entreprise à travers une plante ou un produit de votre choix, exposé(e) sur le podium central jouxtant la tombola. (Merci de prévoir un bel étiquetage pour votre plante).

Souhaitez-vous y participer ? Oui / Non

EMPLACEMENT

Produits	Quantité	Prix	Total
40 m ² (emplacement nu)		70€	
20 m ² (emplacement nu)		50€	
+ Location barnum 20m ²		40€	
Table		3€	
Chaises		0€	
Repas (à prendre au stand de restauration)		10€	
Électricité	Oui / Non		
Eau	Oui / Non		
Total à payer			

Toutes les demandes d'inscriptions seront étudiées par les organisateurs. Nous retiendrons les dossiers qui correspondront à la nature de la manifestation et aux choix prévus dans le projet « Couleurs d'Automne ».

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Installation prévue le **vendredi précédent** le festival entre **7h00 et 18h00** : non oui

Souhaitez-vous proposer une animation (atelier, dégustation, conférence...) : non oui

Si oui, sur quel(s) thème(s) : _____

Quel(s) jour(s) : samedi dimanche Horaire.....

Je soussigné(e) Mme / M. _____

Représentant de la société / l'association _____

Je m'engage à participer à « Couleurs d'Automne » à La Bourbansais à Pleugueneuc 35720 samedi 24 et dimanche 25 septembre 2022 de 10 h à 18 h.

J'atteste avoir pris connaissance du dossier d'inscription et du règlement de la manifestation avec les recommandations sur la sécurité et les obligations dont l'assurance à jour et valable pour les risques cités dans le paragraphe Assurance.

J'ai pris note que la participation pour les deux jours était payante.

..... € pour m²

+ € pour m² supplémentaire, soit un TOTAL de _____ €

Plateau repas à retirer sur le stand restauration sur présentation de votre ticket repas au prix de 10 €

Samedi nombre Dimanche nombre.....soit un TOTAL de _____ €

soit Inscription + Repas un TOTAL de _____ €

Chèque de paiement à joindre à l'inscription libellé à :
EURL Château de La Bourbansais avant le 30 juin 2022

A _____

Le ____ / ____ / ____

Signature et cachet (précédés de la mention « Lu et approuvé »)

À envoyer à l'adresse suivante :

EURL Château de La Bourbansais
Couleurs de Printemps
35720 PLEUGUENEUC

Pour être valable la demande d'inscription doit comporter l'intégralité de la fiche d'inscription dûment remplie, datée et signée avant le 30 juin 2022. L'inscription implique, pour l'exposant, l'acceptation sans réserve de l'intégralité du règlement (joint).

RÈGLEMENT

Objet du présent règlement

Le présent règlement a pour objet d'informer l'ensemble des participants à la fête des Plantes, organisée les 24 et 25 septembre 2022 au Château de La Bourbansais, sur les conditions d'organisation de cette manifestation. Il est destiné à assurer le bon déroulement de cette manifestation.

Définition de la manifestation

Il s'agit de rassembler, durant une journée, des horticulteurs, pépiniéristes, collectionneurs de plantes, amateurs, professionnels, associations... dont les activités se développent autour de l'horticulture, de la botanique et du jardin.

Cette manifestation a pour but de promouvoir largement le végétal et le jardin. Ainsi une vaste palette de végétaux devra pouvoir être présentée de même que des éléments de décoration et du mobilier, des outils, des saveurs... ayant un rapport avec les plantes, les jardins. Cette manifestation a aussi un rôle culturel et éducatif avec transmission de savoirs, échanges de savoir-faire et vente auprès de grand public.

Organisateur

Cette fête des Plantes est organisée par l'EURL Château de La Bourbansais.

Toute demande de renseignement ou contact devra passer par cet unique interlocuteur.

Les exposants

Les exposants sont tenus à se conformer aux lois et règlements en vigueur concernant le commerce (affichage, prix...) Il appartient aux exposants de faire les déclarations auxquelles ils sont tenus : contributions directes, régie, droits d'auteurs, demande de buvette...

L'inscription des exposants est personnelle et doit être adressée à EURL Château de La Bourbansais avant la date de clôture des inscriptions. Passée cette date, les demandes seront étudiées dans l'ordre d'arrivée, en fonction des places disponibles. Dans tous les cas, l'inscription n'est définitive qu'après règlement intégral des droits d'inscription.

Toute fausse déclaration sur la nature de l'activité d'un exposant entraînera son exclusion immédiate sans remboursement des frais engagés.

Les exposants renoncent à tous les recours contre les organisateurs de la manifestation pour quelque dommage, préjudice ou perte qu'elle qu'en soit la cause, concernant leurs marchandises et matériels.

Admission

Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'admission d'un exposant représentant un intérêt contestable pour la manifestation.

Attribution des emplacements et matériel

Les organisateurs attribueront les emplacements et matériels par ordre d'arrivée des demandes. Les organisateurs se reconnaissent le droit de limiter le nombre d'exposants de chaque branche. Aucune exclusivité ne pourra être accordée.

Déroulement de la manifestation

Les exposants pourront prendre possession de leur emplacement le jour de la manifestation, dès 7h00. Vous aurez la possibilité de rentrer les véhicules le dimanche soir, **après autorisation dès que nous en aurons donné le signal, aucun véhicule sur le site tant qu'il y aura du public, je vous rappelle que l'exposition est ouverte au public jusqu'à 18h00**

cela ne veut donc pas dire qu'elle se termine à 18h00 par respect et sécurité pour les visiteurs merci de commencer à ranger vos stands si et seulement si le public à considérablement quitté le site.

Pas de revente des emplacements, même partiellement n'est autorisée sans accord des responsables de la manifestation.

Les exposants s'interdisent de déborder des limites de leurs emplacements, d'utiliser des groupes électrogènes sans autorisation des organisateurs. Suivant les emplacements, la fourniture d'énergie électrique peut-être prévue.

L'installation des stands devra être terminée impérativement pour le jour de l'ouverture, dès 9h45 ; aucune dérogation.

Les exposants s'engagent à tenir leurs stands ouverts pendant toute la durée de la manifestation, de 10h00 à 18h30.

Si l'exposant n'a pas occupé son emplacement le jour de la manifestation à 10h, il sera considéré comme démissionnaire, sans que le participant ne puisse demander un remboursement ou une indemnité.

Afin de garder à la fête des plantes un aspect accueillant et agréable tout au long de la journée, les exposants s'engagent à maintenir leurs stands ouverts et garnis et à nettoyer régulièrement leurs emplacements et ses abords.

Végétaux et matériaux en vente

Les exposants s'engagent à ne présenter que des végétaux en parfaite santé, exempts de maladies et parasites. L'étiquetage des plantes mis en place par les exposants devra être conforme à la nomenclature botanique. Les matériaux mis en vente (outils, brouettes...) devront être conformes aux normes en vigueur.

Assurances

Chaque exposant doit obligatoirement contracter une assurance tous risques garantissant ses marchandises et matériels. Il doit également posséder une assurance complémentaire garantissant sa responsabilité civile en cas de dommages ou d'accidents causés à un tiers de son propre fait, du fait de son personnel ou de toute autre personne placée sous sa responsabilité.

Consignes et transport de plantes

Les organisateurs et bénévoles seront disponibles pour aider au transport des marchandises.

Droit de reproduction des photos

Les organisateurs se réservent le droit de diffuser ou reproduire les photos prises lors de la manifestation. Les exposants accordent le droit à EURL Château de La Bourbansais, sans limite de durée, le droit de reproduction des images réalisées au cours de la manifestation. Cependant aucune œuvre d'art ne pourra être reproduite, dessinée ou copiée sans l'autorisation écrite de son auteur.

Annulation

Les annulations doivent nous être notifiées au plus tard 15 jours avant le début de l'exposition dans le cas contraire votre droit d'inscription ne sera pas remboursé.

Couleurs d'Automne

Dossier d'inscription

INFORMATIONS PRATIQUES

ACCÈS

Arrivée par la 4 voies Rennes/Saint Malo 137
Sortie PLEUGUENEUC

INSTALLATION

Vendredi de 7h00 à 18h00
Samedi 9 avril 2022 dès 7h00

DÉMONTAGE

Dimanche 10 avril 2022 à partir de 18 h

OUVERTURE AU PUBLIC

De 10 h à 18 h

PARKING EXPOSANTS

RÉSERVÉ aux exposants près du lieu d'exposition.

Les véhicules devront rester sur les allées gravillonnées et en aucun cas rouler sur les pelouses s'il a plu et circuler entre 10 h et 18 h.

TRANSPORT DES PLANTES

AUPRÈS DES ACHETEURS

Selon les disponibilités, nous organiserons un transport simple en brouette.

RESTAURATION

Repas sur place au stand restaurant (10€)

Autres possibilités :

- Restauration rapide à proximité du lieu d'exposition : sandwiches, frites, galettes saucisses

RESTAURANT À PLEUGUENEUC

- Aux Délices des Sens -2 rue de la Libération
02 99 30 32 95

HEBERGEMENTS À PROXIMITÉ DU SITE

- Camping-cars autorisés sur le parking exposants
- Gîtes du Château de La Bourbansais
35 720 Pleugueneuc
02 99 69 40 48 (Nathalie)
www.labourbansais.com

Chambres d'hôtes

- Le Léopard Tranquille
2 rue Lorgeril - <http://leopardtranquille.fr>
02 99 69 40 36 - 06 03 96 12 38

Hôtels

à COMBOURG

- Hôtel du Lac - 02 99 73 05 65
- Hôtel du Château - 02 99 73 00 38

à HÉDÉ

- L'Hostellerie du Vieux Moulin
- La vallée des Moulins route de St Malo -
02 99 45 45 70
+ à DINAN et SAINT MALO
Nombreuses possibilités

Contacts :

fdp@labourbansais.com

Jean-Pierre Jolivot

fdp@labourbansais.com

06 75 72 48 16



Couleurs Automne et Printemps



www.labourbansais.com/couleursdautomne



@domainedelabourbansais